

Question de Flore MUNCK relative à l'aide alimentaire

Madame la Préfète,

Comme vous le savez, les associations sont un maillage essentiel en matière sociale en France et notamment alimentaire. Vous le savez d'autant plus que c'est souvent vers elles que l'état se tourne quand il faut déployer des aides aux plus démunis en cas de crise.

Depuis la crise du Covid, ces associations ont vu leur nombre de bénéficiaires s'accroître très fortement. C'est le cas à Villejuif, où le Secours populaire Français reçoit désormais 648 familles contre 350 avant la crise. De plus, malgré le soutien de municipalités qui mettent très souvent des locaux à disposition, celles-ci sont elles-mêmes touchées par l'inflation du coût de l'énergie.

Aujourd'hui, ces associations caritatives peinent donc à se procurer de l'aide alimentaire par les collectes ou par la banque alimentaire. Et l'inflation alimentaire impactant fortement leurs trésoreries, elles ont donc de plus en plus de mal à répondre aux besoins des populations de leur territoire.

Un appel national a été lancé pour trouver une solution de long terme pour faire face à la crise qui se prolonge dans le temps. Le Gouvernement a promis 15 millions d'euros d'aide supplémentaire en direction des associations en difficultés financières.

Pouvez-vous nous indiquer, madame la Préfète, comment cette aide sera déployée sur notre territoire ; et quels autres dispositifs, l'Etat envisage t'il de mettre en place pour contribuer à juguler cette situation sans précédent ?

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

Flore MUNCK

Conseillère départementale - Canton de Villejuif